

Délibération du Conseil municipal

Séance du 19 septembre 2024

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

CHOUTEAU Edith à PAVILLON Jean-Paul

Absent(s) excusé(s)

LIZE Didier

Absents

BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

REGRAGUI Sidi Kamal, REBILLARD Michèle

Convocation adressée le 13 septembre 2024, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 20 septembre 2024, article L.2121.25 CGCT

24SE1909-09 | Autorisation de programme et Crédits de paiements – Mise à jour

Madame Emilie BOYER, Adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 23SE1912-06 du 19 décembre 2023,

Vu la délibération 24SE1909-08 du 19 septembre 2024,

Considérant que certaines opérations ont besoin d'un ajustement budgétaire suite au résultat des appels d'offre vu leur calendrier d'exécution décalé,

Considérant l'avis de la commission Ressources en date du 10 septembre 2024,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Vote les crédits de paiement des AP comme suit :

Autorisation de programme	CA 2022	CA 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	Total
Club house	4 020 €	55 296.06 €	920 000 €	20 683.94 €		1 000 000 €

- Inscrit les crédits budgétaires nécessaires sur les exercices 2024 et suivants,
- Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

VOTE					
En exercice	32		POUR	27	
Présents	26		CONTRE	0	
Pouvoirs	1		ABSTENTION	0	
Pris part au vote	27		TOTAL	27	
<u>Délibération adoptée à l'unanimité</u>					

Le Maire,
Jean-Paul Pavillon


